



Rencontre des anciens élèves des Mines

Vendredi 10 Juillet 2009 à partir de 19h30 :

La croisière gustative d'ESTUAIRE 2009, sur la LOIRE !

A bord d'un bateau, nous quitterons les quais de Nantes pour rejoindre le port de Saint-Nazaire ! La croisière gustative nous permettra de goûter tout autant aux lumières si particulières de l'estuaire au coucher du soleil, qu'à de délicieuses surprises culinaires élaborées tout spécialement par de grands chefs locaux. Une "lunch box" raffinée et ludique, suggestion du chef **Pascal Favre d'Anne**, pour une lecture gourmande de l'estuaire de la Loire, accompagnera nos papilles à la découverte du parcours artistique. Chaque "lunch box" contient 4 à 6 "bouchées" qui répondent à une œuvre d'Estuaire, un passage, une odeur ou un paysage particulièrement remarquable. Elles sont à déguster à mesure de la progression du bateau, pour que chacune fasse écho à l'"événement" que le concepteur a repéré.



Programme : Départ de Nantes en bateau à 19h30, arrivée à Saint-Nazaire à 22h30
 – 1h de visite libre pour découvrir une sélection d'œuvres
 – Départ à 23h30 en car, arrivée à Nantes à 00h30

Informations pratiques :

Pour le départ en bateau, l'embarquement s'effectue 25mn avant le départ.

Pour le départ en car, nous vous recommandons fortement d'arriver au plus tard 1/4 d'heure avant le départ indiqué.

Nos amis les animaux ne sont admis ni sur le bateau ni dans les cars.

Accès au départ de NANTES:

Parking des Chantiers, bd de la Prairie au Duc, Île de Nantes
 Tramway ligne 1, arrêt Chantiers Navals (10 mn à pied jusqu'à la Station Prouvé)
 Bus n°58 arrêt Prairie au Duc

Départ en bateau (Nantes) : Embarcadère Île de Nantes, 5 mn à pied de la Station Prouvé

Départ du car (Saint-Nazaire) : Parking des Chantiers, 5 mn à pied de la Station

Prix public : 30€/ pers.

Prix pour adhérent RIDMAC : 15€/ pers. - Prix pour les non-adhérents RIDMAC : 25€/ pers.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 5 JUIN 2009 (nombre de place limité) :

Thierry PERRIGAULT – 06 08 22 86 41 - ouest@mines-albi.org

Votre inscription sera définitivement validée à la réception de votre paiement par chèque correspondant au montant de votre réservation à l'ordre du RIDMAC à transmettre à Thierry Perrigault – 45bis rue de Gesvres 44300 NANTES